

Mairie de RIOM

23 Rue de l'Hôtel de Ville

63200 RIOM

Cournon d'Auvergne, le 07/09/2023

Affaire suivie par Christophe JARLETON

Objet : Travaux d'enfouissement des réseaux télécoms « QUARTIER DE DUNKERQUE – TRANCHE 1 ».

Monsieur le Maire,

Dans le cadre du projet d'enfouissement des réseaux visés en objet, il y a lieu de prévoir l'enfouissement des réseaux de télécommunications.

Vous trouverez ci-joint, le devis estimatif de la fourniture et pose du matériel de génie civil nécessaire à cette opération.

Conformément aux dispositions de la convention tripartite TERRITOIRE D'ENERGIE PUY-DE-DOME /CONSEIL DEPARTEMENTAL/ORANGE du 7 juin 2005 et de ses avenants n°1 et 2 signés respectivement le 15 septembre 2010 et le 21 mars 2016, votre commune a la charge financière de ce génie civil, qui n'est pas subventionné par le Territoire d'Energie Puy-de-Dôme. **En revanche, il sera subventionné par le Conseil Départemental à hauteur du taux FIC de votre commune pondéré par son coefficient de solidarité, le coût H.T. des travaux restant à la charge communale, dans la mesure où votre commune aura inscrit ces travaux dans sa programmation FIC demandée pour le 31 décembre de chaque année.**

Une convention particulière de financement vous parviendra ultérieurement après étude et chiffrage du câblage pris intégralement en charge par Orange.

Dans l'immédiat et pour la bonne marche de cette affaire, vous voudrez bien nous retourner deux exemplaires de la délibération, dont vous trouverez le modèle ci-joint, après avoir été complétée par vos soins et visée par la sous-préfecture.

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de mes sentiments dévoués.

Pour le Président,
Sébastien GOUTTEBEL



COMMUNE DE RIOM

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

L'an deux mille vingt-trois, le

ÉTAIENT PRÉSENTS –

ABSENTS ou EXCUSES –

L'Assemblée étant en nombre suffisant pour délibérer est déclarée valablement constituée.

OBJET DE LA DÉLIBÉRATION :

ENFOUISSEMENT DES RÉSEAUX TÉLÉCOMS QUARTIER DE DUNKERQUE – TRANCHE 1

Monsieur le Maire expose aux Membres du Conseil Municipal qu'il y a lieu de prévoir l'enfouissement des réseaux de télécommunications cités ci-dessus en coordination avec les réseaux électriques.

Un avant-projet des travaux a été réalisé par le territoire d'énergie Puy-de-Dôme, auquel la Commune est adhérente.

En application de la convention cadre relative à l'enfouissement des réseaux télécoms signée le 7 juin 2005 et de ses avenants n°1 et 2 signés respectivement le 15 septembre 2010 et le 21 mars 2016 entre le territoire d'énergie Puy-de-Dôme – LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL et ORANGE, les dispositions suivantes sont à envisager :

- La tranchée commune en domaine public est à la charge de la Commune et notamment la sur largeur de fouille nécessaire à l'enfouissement du réseau Télécom, dont le montant est estimé à **5 484,00 € H.T.**, soit **6 580,80 € T.T.C.**
- La tranchée commune en domaine privé est à la charge du territoire d'énergie Puy-de-Dôme.
- L'étude, la fourniture et la pose du matériel du génie civil nécessaire à l'opération, réalisées par le territoire d'énergie Puy-de-Dôme en coordination avec les travaux de réseau électrique, sont à la charge de la Commune pour un montant de **15 000,00 € H.T.**, soit **18 000,00 € T.T.C.** à l'exception des chambres de tirage (corps de chambre, cadre et tampons) qui sont fournies par les services d'Orange.
- Orange réalise et prend en charge l'esquisse de l'étude d'enfouissement, l'étude et la réalisation du câblage, la fourniture des chambres de tirage (corps de chambre, cadre et tampons) sur le domaine public, la dépose de ses propres appuis.
- Depuis le 1^{er} janvier 2016, le Conseil Départemental finance à hauteur du taux FIC de la commune, pondéré par son coefficient de solidarité, le coût hors taxe des travaux restant à la charge communale, dans la mesure où la commune aura inscrit ces travaux dans sa programmation FIC demandée pour le 31 décembre de chaque année. Ces travaux seront considérés alors comme le projet prioritaire de la commune pour la période concernée. Il est précisé que la commission permanente du Conseil Départemental prononcera une décision individuelle pour chaque opération concernée.

.../...

Après en avoir délibéré, les Membres du Conseil Municipal décident :

- D'approuver l'avant-projet des travaux d'enfouissement du réseau télécom présenté par Monsieur le Maire.
- De prendre en charge dans le cadre de la tranchée commune en domaine public sur une largeur de fouille estimée à **5 484,00 € H.T.**, soit **6 580,80 € T.T.C.**
- De confier la réalisation des travaux d'étude, de fourniture et pose du matériel de génie civil au territoire d'énergie Puy-de-Dôme.
- De fixer la participation de la Commune au financement des dépenses de génie civil à **15 000,00 € H.T.** soit **18 000,00 T.T.C.** et d'autoriser Monsieur le Maire à verser cette somme, après réajustement en fonction du relevé métré définitif, dans la caisse du Receveur du territoire d'énergie Puy-de-Dôme.
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention particulière d'enfouissement des réseaux de télécommunications relative à ce chantier.
- De prévoir à cet effet, les inscriptions nécessaires lors de la prochaine décision budgétaire.

Fait à RIOM, le
Pour copie conforme,
Le Maire.

RIOM

TRAVAUX CONNEXES

AMENAGEMENT BT QUARTIER DUNKERQUE TRANCHE 1 - TC ORANGE

**Affaire SIEG : 89300027TC1
Affaire Entreprise : 88007TC-1**

DEVIS ESTIMATIF en date du 06 Septembre 2023

TRAVAUX CONNEXES EN DOMAINE PUBLIC

N° Art.	Libellé	Unité	Px Unit / Coeff.	Qté / Mt	Total
7	Etude du réseau téléphonique en coordination (par mètre linéaire de tranchée, quel que soit le nombre de tuyaux).	m	0,89	457	406,73
118	Fourniture et pose de grillage avertisseur.	m	1,06	457	484,42
221	Percement de mur - largeur > 0,40 m.	u	35,00	8	280,00
234	Pose de chambre L 0 T, classe de résistance du tampon fonte C250.	u	124,00	3	372,00
235	Pose de chambre L 1 T, classe de résistance du tampon fonte C250.	u	209,00	1	209,00
238	Pose de chambre L 1 C, classe de résistance du tampon fonte D400.	u	271,00	2	542,00
239	Pose de chambre L 2 C, classe de résistance du tampon fonte D400.	u	435,00	2	870,00
244	Plus-value pour pose de chambre L 0 T sur conduite existante, y compris la coupe du ou des fourreau(x) existant(s) (s'applique à l'article 234).	u	58,00	3	174,00
245	Plus-value pour pose de chambre sur conduite existante, y compris la coupe du ou des fourreau(x) existant(s) (s'applique aux articles 235 à 243).	u	180,00	3	540,00
246	Percement chambre existante (par côté).	u	90,00	8	720,00
249	Pose fourreau Ø 28 ou Ø 45 (y compris aiguillage, collage, fourniture et pose des coudes et bouchons).	m	2,75	696	1 914,00
7407	Fourniture fourreau rigide Ø 45.	m	0,99	696	689,04

Sous-total H.T. : 7 201,19 €

Coefficient de Marché K= 0,998 : 7 186,79 €

Actualisation K= 1,103 : 7 927,03 €

Reconduction K= 0,990 : 7 847,76 €

Total H.T. pour le Chapitre : 7 847,76 €

TRAVAUX CONNEXES EN DOMAINE PRIVE
--

N° Art.	Libellé	Unité	Px Unit / Coeff.	Qté / Mt	Total
7	Etude du réseau téléphonique en coordination (par mètre linéaire de tranchée, quel que soit le nombre de tuyaux).	m	0,89	207	184,23
118	Fourniture et pose de grillage avertisseur.	m	1,06	97	102,82
128	Fouille en technique douce (par exemple: exécutée à la main, à l'aspiratrice...) selon les prescriptions des articles 119 à 121. A utiliser pour les fouilles en zone d'incertitude classe A	m	44,00	1	44,00
132	Réfection de fouille en sable ou gravillon de couleur pour la largeur de fouille définie aux articles 120 et 121 y compris compactage - épaisseur minimale 5 cm et largeur minimale de refecton de 60 cm	m	4,80	13	62,40
133	Réfection de fouille en terre végétale pour la largeur de fouille définie aux articles 120 et 121 y compris compactage - épaisseur minimale 5 cm et largeur minimale de refecton de 60 cm	m	3,20	83	265,60
249	Pose fourreau Ø 28 ou Ø 45 (y compris aiguillage, collage, fourniture et pose des coudes et bouchons).	m	2,75	249	684,75
250	Fourniture et pose regard béton 30 x 30 sur fourreau existant ou à poser y compris couvercle béton, percements et la coupe du ou des fourreau(x) existant(s).	u	95,00	1	95,00
251	Fourniture et pose regard béton 30 x 30 sur fourreau existant ou à poser y compris couvercle fonte, percements et la coupe du ou des fourreau(x) existant(s).	u	127,00	1	127,00
7402	Fouille en tranchée pour pose d'un câble sous accotement de chaussée ou trottoir non revêtu(sable, gravillons, végétalisé) profondeur 1 m - largeur 0,40 m minimum - évacuation des excédents et remise en état des lieux avec matériaux extraits (10cm de reconstitution à l'identique) - toutes sujétions comprises y compris la fourniture du sable d'enrobage (épaisseur minimale 30cm), du grillage avertisseur, la signalisation, le barrièrage jointif et le compactage.	m	26,45	109	2 883,05
7404	Plus-value pour évacuation de déblais et remblaiement en graves concassées(0-31,5) avec compactage. Par couches de 10 cm (épaisseur arrondie à la dizaine la plus proche).	m	2,71	105	284,55
7407	Fourniture fourreau rigide Ø 45.	m	0,99	249	246,51

Sous-total H.T. :	4 979,91 €
Coefficient de Marché K= 0,998 :	4 969,95 €
Actualisation K= 1,103 :	5 481,85 €
Reconduction K= 0,990 :	5 427,03 €

Total H.T. pour le Chapitre : 5 427,03 €

RIOM
AMENAGEMENT BT QUARTIER DUNKERQUE
RECAPITULATIF GENERAL

-TRAVAUX CONNEXES EN DOMAINE PUBLIC	7 847,76 €
-TRAVAUX CONNEXES EN DOMAINE PRIVE	5 427,03 €
Montant Total des Travaux H.T.	13 274,79 €
Total	13 274,79 €
Honoraires et Imprévus	+ 1 725,21 €
Montant Total du Devis H.T.	15 000,00 €
T.V.A. (20.0 %)	+ 3 000,00 €
Montant Total T.T.C.	18 000,00 €